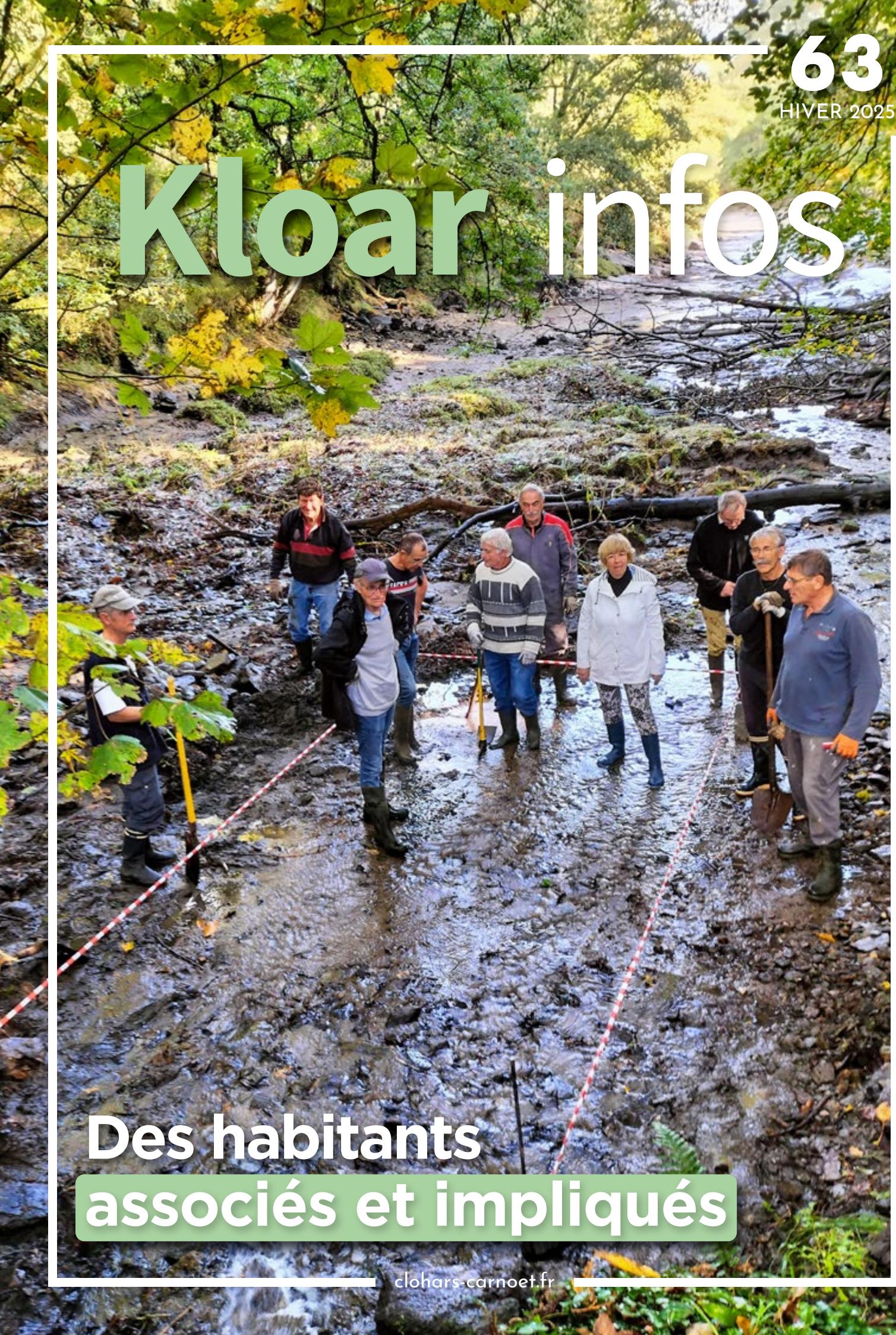


Kloar infos



**Des habitants
associés et impliqués**

SOMMAIRE



9



12

4 RETOUR EN IMAGES /

6 ACTUALITÉS /

Rénovation énergétique / Rentrée 2025-2026 / Ya d'ar brezhoneg, Kloar obtient le label niveau 2 / La formation au cœur des services municipaux / Élections municipales / Recensement / Mobilités douces / Du nouveau dans les ports / Cercle celtique Korollerien Laeta



16

17 DOSSIER /

Des habitants associés et impliqués

Une mini-forêt qui rassemble les générations / Un projet photovoltaïque citoyen / Ti Bihan Kloar la halte-répit, un engagement partagé / Des lavandières d'hier aux lavois retrouvés / Le réaménagement de la rue Lannevain / Mobilités douces, une dynamique collective / Hauts du Sénéchal, les habitants s'investissent et s'organisent



17



28

25 VIVRE À KLOAR /

ZAES c'est quoi ? / Habiter Kloar, rêve ou réalité ? / Saint-Maurice, blockhaus, Toul Striz : préserver notre patrimoine local / Activités estivales, des services en évolution constante



25

33 RENCONTRE /

Sullivan Mao, président de l'Union des Professionnels de Kloar

Directeur de la publication : Jacques Juloux / Crédits photographiques : Service communication, ville de Clohars-Carnoët / Korollerien Laeta / Mémoire et patrimoine Clohars-Carnoët / Conception, réalisation : Service communication / Impression : IOV communication / Distribution : Ville de Clohars-Carnoët / Traduction de l'éditorial : Office Public de la Langue Bretonne / Tirage : 4 700 exemplaires

34 TRIBUNES LIBRES /

35 AGENDA /



Mairie de Clohars-Carnoët
02 98 71 53 90
www.clohars-carnoet.fr
mairie@clohars-carnoet.bzh
[Ville de Clohars-Carnoët](https://www.facebook.com/VilledeCloharsCarnoet)

Scannez le code pour télécharger l'application

citykomi





« Que ces instants de fraternité qui m'ont été donnés de vivre, et qui font du bien, continuent, longtemps encore, d'être les marqueurs du « vivre ensemble » de notre commune. »



Jacques JULOUX

Maire de Clohars-Carnoët

Merci

Ce mot, simple et fort, après 18 ans de mandat, pour vous exprimer toute ma gratitude.

Merci de m'avoir accordé votre confiance durant toutes ces années et de me l'avoir renouvelée à deux reprises. Notre commune dispose, aujourd'hui, d'un ensemble d'équipements et de politiques publiques qui répondent à la diversité des besoins, et contribuent au bien-être de chacun. Kloar est une ville attractive, appréciée pour son dynamisme. En atteste l'évolution régulière de notre population, attirée à la fois par notre cadre naturel d'exception et par la richesse de notre vie locale.

Merci aussi aux bénévoles, aux associations, pour leur engagement et pour la richesse de leurs actions. Merci aux entrepreneurs, aux salariés, qui assurent la vitalité économique de notre ville.

Être Maire est une tâche exigeante et chronophage. Je l'ai fait avec engagement et passion. Je remercie aussi mes collègues élu.e.s qui m'ont accompagné dans cette tâche sans compter leur temps, tout comme le personnel communal, impliqué et dévoué. Faire l'unanimité n'existe pas dans la vie publique. Encore moins aujourd'hui qu'hier, avec l'arrivée des réseaux sociaux, déstabilisants pour nos démocraties, y compris locales. J'ai fait au mieux, avec sincérité, dans le respect des engagements pris auprès de vous.

De mes mandats, je garde un trésor inestimable : celui de m'être nourri de la richesse de mes contacts avec vous, Cloharsiens, Cloharsiennes, de tous horizons. Merci pour tous ces instants précieux, d'échanges, de temps partagés. Ils resteront en moi, comme des moments uniques et privilégiés de mes mandats de maire.

Que ces instants de fraternité qui m'ont été donnés de vivre, et qui font du bien, continuent, longtemps encore, d'être les marqueurs du « vivre ensemble » de notre commune.

Mersi bras !

Mersi

Ar ger-se, ur ger eeun ha kreñv anezhañ, goude 18 vloaz er respetadoù, evit trugarekaat ac'hanoc'h a-greiz-kalon.

Mersi deoc'h da vout lakaet ho fiziañs ennon e-pad ar bloavezhiou-se ha da vout graet kemend-all div wech. En hor c'humun, hiziv an deiz, zo un bochad aveadurioù ha politikerezhiou publik hag a gord gant a bep seurt traou o dez afer an dud da gaout, hag a sikour pep hini da vout en e aez. Kloar zo ur gêr dedennus, a blij d'an dud evit al lañs tapet ganti. E-giz ma weler gant emdroadur ingal hor poblañs, a vez desachet gant hon endro naturel dibar ha gant pinvidigezh ar vuhez er vro war un dro.

Mersi d'an dud a-youl-vat, d'ar c'hevredigezhioù, evit ar bec'h a vez roet gante ha talvoudegezh o oberou. Mersi d'an embregerien, d'ar c'hopridi, a labour evit an nerzh ekonomikel en hor c'humun.

Bout maer zo labourus ha laer-amzer. Graet em eus al labour-se a-greiz ma nerzh ha ma c'halon. Lavaret a ran mersi da'm c'henlabourerien ha da'm c'henlabourezed dilennet o deus sikouret ac'hanon d'ober al labour-se hep kontañ o amzer, e-giz implijidi ar gumun, a ro bec'h e servij an holl. N'haller ket bout daet mat da dout an dud er vuhez foran. Nebeutoc'h c'hoazh hiziv evit dec'h, p'emañ bremañ ar rouedadou sokial, a vez distablaet hon demokratelezhiou gante, er c'humunioù bihan memes. Graet em eus diouzh ar gwellañ, a-wir-galon, o toujañ d'ar promesaou hor boa graet deoc'h.

Eus ma respetadoù e viran un teñzor dibriz : bout en em vaget diwar binvidigezh ma darempredoù ganeoc'h, Kloarkarnoediz ha Kloarkarnoedadezed, tud a bep seurt ac'hanoc'h. Mersi deoc'h evit an holl bredoù prizius-se, kaozeadennoù, mareoù asambles ganeomp. Chom a raint ennon bepred, e-giz mareoù dibar hag eus ar c'hentañ em respetadoù pa oan maer. Ra gendalc'ho ar mareoù-se a vreudeuriezh, hag a ra vad deomp, da vout merkerioù ar « bevañ asambles » en hor c'humun e-pad pell c'hoazh.

Mersi bras !

RETOUR EN IMAGES /



Inauguration du GAP

Le 5 juillet, le maire, Jacques Juloux, et Marcel Raoult maire honoraire, ont inauguré le centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu. Ce sont plus de 1 000 Cloharsiens qui ont participé à cet évènement. Ils ont aussi pu visiter le centre gratuitement au cours de visites « flash » en compagnie de médiateurs.

Repas des ainés

Jeudi 6 novembre 2025, 132 aînés ont partagé un repas préparé par Éric Moreau, le nouveau cuisinier du restaurant scolaire. L'ambiance musicale était assurée par « Les Chats l'Heureux » et le service par les élus, les membres du CCAS, les jeunes de la « bourse au permis » et des bénévoles de midi à 17h. La salle, était décorée avec les plantes de la pépinière de Judicarré, et avec l'aide des services techniques.





Inauguration Halte-répit

La halte-répit Ti Bihan Kloar a été inaugurée le samedi 15 novembre à la Maison des associations. La halte-répit est un lieu d'accueil ponctuel pour les adultes en perte d'autonomie, permettant à leurs aidants de souffler, en favorisant le lien social et la solidarité entre habitants (voir page 20).



Pot des bénévoles

Le 21 novembre, la municipalité a honoré l'ensemble des bénévoles associatifs. À cette occasion, le maire a remis les médailles de la ville à 7 Cloharsiens engagé.e.s et reconnu.e.s pour leur investissement dans la vie locale : Michel Flécher et Joël Le Thoër (Fête des goémoniers et moissons), Gisèle Le Garrec (US Clohars), Brigitte Le Doze (OMS), Serge Levrel (ADMR), Christian Monnier (Conseil des sages) et Gilles van Meeuwen (Mémoire et patrimoine).

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

KLOAR MISE SUR LE LED, LA GÉOTHERMIE ET LE SOLAIRE

Réduire les consommations et produire notre énergie localement constitue une des priorités de nos investissements. Ces 5 années écoulées, 2 millions d'euros ont été consacrés pour atteindre ces objectifs grâce à l'isolation des bâtiments, l'installation de nouveaux modes de chauffage, la production d'électricité photovoltaïque et la rénovation de l'éclairage public, la ville vise à une consommation réduite de moitié.



Après avoir dans un premier temps diminué les temps d'éclairage pour limiter l'impact budgétaire de ces tarifs, la commune et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) ont lié un partenariat visant à rénover l'ensemble des éclairages situé sur l'espace public.

Sur les 1 200 éclairages de la commune, toutes les lanternes ou ampoules encore en place, vont passer en LED, en remplacement des lampes à décharge, très consommatrices d'énergie.

Cet investissement communal sera étalé sur 10 ans et sera en partie financé par les économies de consommation générées par la faible consommation des LED. En effet, à l'issu de l'opération la consommation électrique liée à l'éclairage public passera de 120 000 kwh à 42 000 kwh/an.

Le marché de remplacement de l'éclairage public a été confié aux entreprises RSB et Citéos. Les travaux ont débuté en octobre et se termineront fin janvier. À leur issue, les horaires d'éclairage public seront réadaptés, notamment dans les secteurs les plus fréquentés.

Passage au LED également dans les bâtiments



Depuis maintenant plusieurs années, la commune investit dans l'éclairage LED dans ses bâtiments pour une meilleure efficacité à un coût moindre.

Chaque rénovation de classe est accompagnée d'un remplacement des tubes fluorescents par des carrés LED. La totalité de la mairie a été rénovée dans ce sens avec la mise en place de détecteurs de présence pour ne pas oublier d'éteindre dans les locaux communs et dans les sanitaires.

La nouvelle salle de sports en est équipée depuis sa construction en 2019 et l'ancienne salle le sera en 2026. Depuis novembre 2025, le stade de football bénéficie également de cette technologie.



Géothermie verticale

Cette solution de chauffage, labellisée « Basse consommation-Effinergie », est en service depuis 2013 à la Médiathèque Robert Badinter. Quatre sondes géothermiques enfouies à une profondeur de 90 mètres alimentent une pompe à chaleur eau/eau qui assure le chauffage des locaux par des radiateurs à eau chaude basse température.

Ce même dispositif de chauffage par sondes géothermiques est en service depuis cet été sur le centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu.

Le chauffage de la Maison des Associations de Saint Jacques vient d'être mis en service suivant le même procédé en remplacement de la chaudière fioul la plus âgée des bâtiments communaux. Pour tenir compte des besoins occasionnels de cet équipement, un appoint gaz naturel est prévu.



Construction des ombrières photovoltaïques au Pôle Technique

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale sont terminés depuis le mois de juin 2025. Les deux ombrières installées totalisent 240 panneaux photovoltaïques pour une puissance de 99,6 KWc. L'électricité produite sera revendue dès le raccordement par ENEDIS à son réseau en cette fin d'année 2025. Les panneaux photovoltaïques font l'étanchéité sur les structures porteuses, ce qui permettra de récupérer les eaux pluviales dans une cuve enterrée de 25 m³.

Construction des ombrières photovoltaïques à Saint-Jacques : Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEF (Syndicat d'Énergie et d'Équipement du Finistère) débuteront début 2026. La commune met à disposition du SDEF une surface au total de 473 m², afin qu'il y exploite un ensemble d'équipements photovoltaïques de production d'électricité raccordé au réseau public de distribution d'électricité et en vue de la commercialisation par le SDEF de l'électricité ainsi produite.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026 TRAVAUX, NOUVEAUX MENUS ET PARTICIPATION DES ENFANTS

Lundi 1^{er} septembre, 354 élèves ont fait leur rentrée scolaire : 153 élèves dans les écoles publiques du bourg (Tal Coat et Benoîte Groult), 139 à l'école publique de Saint-Maudet et 62 à l'école Notre-Dame de la Garde.

Comme chaque année, les services ont profité de l'été pour effectuer des travaux dans nos écoles. Parmi les plus importants, **une classe de maternelle à l'école Tal Coat a été rénovée du sol au plafond** : faux plafond avec éclairage LED, isolation des murs, changement de sol...



À l'école de Saint-Maudet, les deux derniers sas d'accueil des élèves ont été réhabilités, permettant un espace moins contraint et plus fonctionnel.

Les professionnels du service éducation 2025-2026 :



L'équipe du restaurant scolaire a également fait sa rentrée, avec notamment **un nouveau chef cuisinier : Éric Moreau**. Après avoir fait ses armes dans de grandes maisons et tenu son propre restaurant en Angleterre, il a choisi de relever un nouveau défi pour la fin de sa carrière : celui de la restauration collective à destination des enfants !

Cette année encore, nos jeunes convives auront la parole : si les menus sont confectionnés selon un cahier des charges fixé par la commune et par la réglementation en matière d'alimentation à destination des enfants, ces derniers pourront participer aux "commissions menu", instance au cours de laquelle des représentants des différentes tranches d'âge d'enfants donnent leur avis sur les menus élaborés et proposent des modifications qui sont suivies par le cuisinier.

En cas d'impossibilité, le cuisinier leur explique les raisons en y intégrant les notions d'équilibre nutritionnel. Une fois par période, les enfants ont la possibilité de choisir, par un système de vote, le repas du jeudi entre deux propositions !

Enfin, **les portes ouvertes des accueils périscolaires** ont été organisées par les animateurs des différents sites le vendredi 26 septembre, ce qui a permis aux familles qui le souhaitaient de visiter les lieux, de discuter avec les animateurs tout en dégustant les gâteaux préparés par les enfants.



YA D'AR BREZHONEG

KLOAR OBTIENT LE LABEL NIVEAU 2

La commune a signé le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg comme elle s'était engagée à le faire au début du mandat.

Cette charte **Ya d'ar brezhoneg (Oui au breton)** est une initiative de l'Office publique de langue bretonne, créée en 2001. Elle engage les collectivités et les entreprises signataires à mettre en avant la langue bretonne au travers d'actions concrètes et visibles par tous. Pour atteindre un niveau, la commune doit mettre en place un certain nombre d'actions, certaines obligatoires et d'autres de son choix.

La commune a signé le niveau 1 en mai 2015, avec la mise en place de classe bilingue français-breton, la formation en langue bretonne d'Atsem pour accompagner la classe maternelle bilingue, l'éditorial bilingue dans le Kloar Info ainsi que d'autres actions.

La commune s'est ensuite engagée à atteindre le niveau 2. Pour cela, elle a mis en place une douzaine d'actions nouvelles lors de ce mandat, comme le répondeur bilingue et la signalétique bilingue dans la mairie et sur les équipements municipaux.

Une des actions obligatoires pour atteindre le niveau 2 est l'initiation à la langue bretonne des tout-petits. En relation avec le bureau des parents de la crèche et l'équipe de la structure, la ville propose aux enfants cette sensibilisation. Depuis début octobre 2025, une vingtaine d'enfants de la crèche « Les p'tits malins »

bénéficient de 30 minutes (puis une heure dès janvier 2026) d'animation en breton par semaine. Cette animation, adaptée aux tout-petits, est proposée par Gwenaëlle Favennec, Atsem bilingue à l'école de Saint-Maudet. Les enfants découvrent la langue au travers de jeux, de livres adaptés à leur âge, de « rimadelloù » et de « kanaouennoù » (comptines et chanson).

La certification du niveau 2 a eu lieu le 17 novembre en présence d'élus, de citoyens, d'acteurs de la culture bretonne du territoire, et de représentants de l'Office publique de la langue bretonne dont le président Paul Molac.





LA FORMATION AU CŒUR DES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis près de vingt ans, la commune fait de la formation professionnelle un axe fort de sa politique municipale.

Chaque année, les services accueillent des apprentis, stagiaires et étudiants venus se former aux métiers du sport, de la jeunesse et du patrimoine. Cette volonté d'accompagner les jeunes (et moins jeunes) dans leur parcours professionnel s'inscrit pleinement dans les valeurs d'éducation, de transmission et de service public portées par la municipalité.

Au service des sports, un terrain d'apprentissage dynamique

Le service des sports est particulièrement investi dans cette mission de formation. Depuis deux décennies, il accueille régulièrement des stagiaires en BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) ou issus de cursus universitaires STAPS.

Cette année, ils sont trois à avoir rejoint les équipes municipales :

- Alexandre et Vincent effectuent leur apprentissage en partenariat avec les clubs de handball et de volley-ball de la commune, mêlant ainsi expérience associative et missions au sein des services municipaux.
- Maxime, ancien sportif professionnel, a choisi Clohars-Carnoët pour sa reconversion professionnelle, qu'il réalise exclusivement au sein du service des sports.

Tous trois sont encadrés par les éducateurs municipaux, garants d'un accompagnement de qualité. Parmi eux, Ewen connaît bien cette démarche : lui-même, ancien stagiaire et service civique au club de football local, a suivi la même filière avant d'intégrer définitivement

l'équipe communale. Un bel exemple de réussite !

La base nautique, une école grandeur nature

Le secteur voile n'est pas en reste. Deux apprenties, Marianne et Zoé, ont rejoint en octobre l'équipe de la base nautique. Leur formation s'achèvera en décembre 2026. Encadrées par les moniteurs expérimentés du site, elles développent leurs compétences techniques et pédagogiques dans un environnement privilégié, propice à la pratique et à la transmission des savoirs liés à la mer.

Afin d'apporter de la continuité à cette transmission, Pierre et Benjamin les deux moniteurs permanents de la base, ont mis en place une « filière de formation » permettant à nos jeunes licenciés de devenir un jour moniteurs. Celle-ci a pour objet de les intégrer en tant qu'« aide-moniteurs » pendant les vacances scolaires et via des passages de niveaux fédéraux afin qu'ils deviennent un jour moniteurs saisonniers à Kloar Nautik (école municipale de voile).

Le Site abbatial de Saint-Maurice, lieu de formation au patrimoine

Au-delà du sport, la commune soutient aussi la formation dans les métiers du patrimoine. Le site abbatial de Saint Maurice a accueilli en octobre une session du chantier-école "Artisan bâtisseur en pierres sèches", portée par un organisme de formation des Cévennes. Pendant trois semaines, quatre stagiaires ont travaillé à la restauration d'un mur en pierres sèches au sein de l'enceinte de l'abbaye (voir page 28).

Cette formation qualifiante a rencontré un vif succès et la commune espère vivement sa reconduction dans les années à venir. Le Site abbatial de Saint Maurice reçoit également régulièrement des stagiaires des métiers autour de l'environnement.



Owen, élève de Bac Pro en gestion des milieux naturels et de la faune, est venu dans la structure pendant un mois à deux reprises.

L'équipe de Saint-Maurice accueille également tous les ans des étudiants du lycée de Kerplouz d'Auray. Ces derniers viennent y faire des chantiers natures d'une ou plusieurs journées selon la tâche. Des BTS en gestion protection de la nature se servent aussi régulièrement du lieu comme support pratique dans leur formation.

Le service jeunesse pérennise son équipe

Roxane membre de l'équipe d'animation depuis décembre 2023, a commencé une formation en BPJEPS LTP (loisir tout public). Cette formation d'un an s'est terminée en novembre. Elle a été financée pour une partie par la commune. L'obtention de ce diplôme va permettre à Roxanne d'être titularisée au poste d'animateur du service jeunesse de la commune.

Une commune engagée dans la transmission

À travers ces actions, Clohars-Carnoët affirme son rôle de territoire formateur, où les services municipaux deviennent de véritables lieux d'apprentissage, de partage et d'insertion professionnelle. Former aujourd'hui, c'est préparer les acteurs de demain.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

- Si vous n'êtes pas encore inscrit, pas de panique ! Vous avez jusqu'au mercredi 4 février pour vous inscrire en ligne, et jusqu'au vendredi 6 février pour vous inscrire en mairie. Pour ce faire, il vous faut remplir un formulaire (cerfa n° 12669*02) et fournir une pièce d'identité valide ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les inscriptions peuvent se faire à l'accueil de la mairie, ou en ligne sur : inscriptionelectorale.service-public.fr

- Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour des élections, vous pouvez voter par procuration.

Il vous suffit pour cela de vous munir de votre pièce d'identité et de remplir le cerfa n° 14952*03 au commissariat de police, gendarmerie de votre choix ou en ligne sur maprocuration.gouv.fr

Attention, il vous faudra connaître votre NNE (numéro national d'électeur) ainsi que celui de votre mandataire. Vous pouvez le retrouver sur votre carte électorale ou grâce au téléservice «Je vérifie ma situation électorale».

- Pour rappel, les élections se déroulent au complexe sportif (11 bis route de Quimperlé). Les nouveaux inscrits depuis les dernières élections recevront leur carte d'électeur par La Poste quelques jours avant le premier tour. Pour voter, la carte électorale n'est pas obligatoire, en revanche, vous devez obligatoirement présenter un justificatif d'identité.

Plus d'informations : www.elections.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT 2026



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il permet de fournir des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Ces informations permettent à la collectivité de connaître l'évolution de sa population et ses besoins afin de développer des projets adaptés.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Une lettre du maire sera déposée dans les boîtes aux lettres pour informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, fournira une notice, soit dans les boîtes aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser.

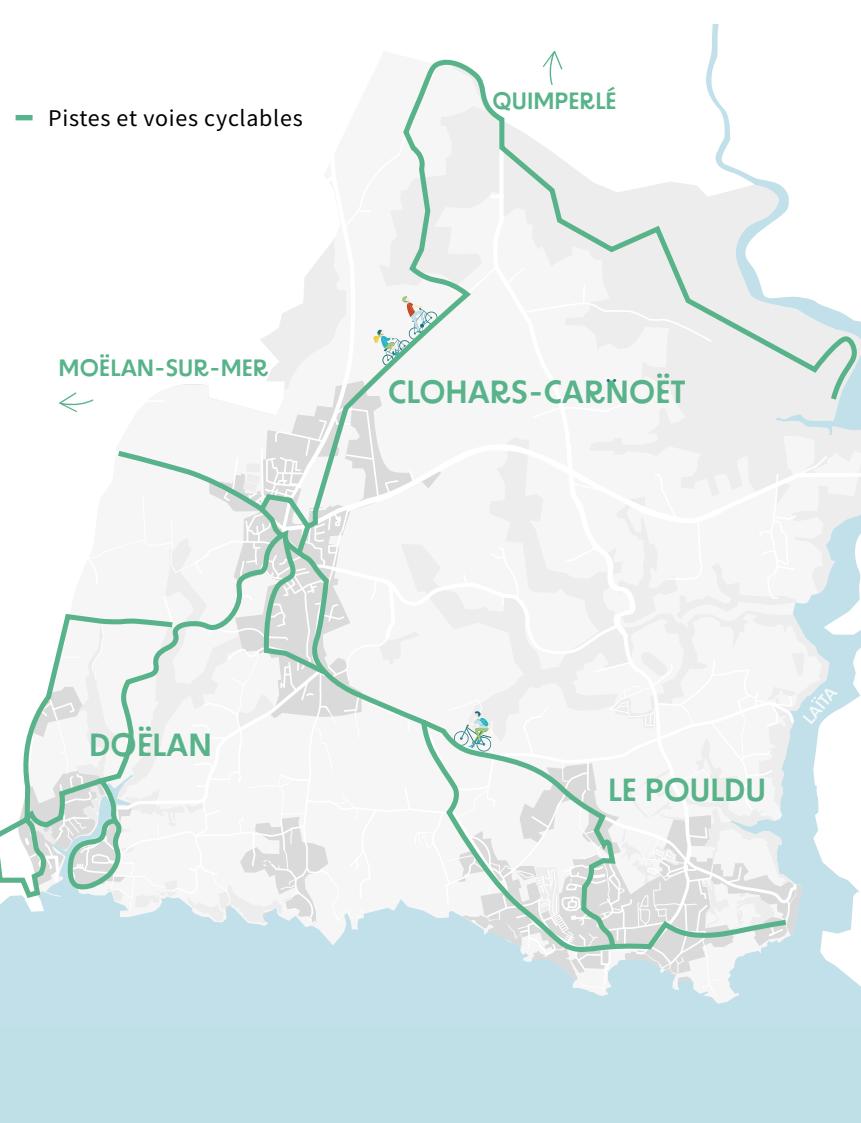
Plus d'information : le-recensement-et-moi.fr

MOBILITÉS DOUCES 5 CHANTIERS EN COURS

Le développement des transports doux est un objectif premier pour l'État, la Bretagne, le Finistère, Quimperlé Communauté et Clohars-Carnoët.

Marcher et se déplacer à vélo nécessitent un entretien régulier des voies et chemins, la création et la signalisation de parcours sécurisés, l'aménagement et la création de voies et pistes réservées. Un état des lieux a été effectué en 2021 avec le soutien d'un groupe de citoyens impliqués.

Cinq chantiers ont été ouverts :



Boucles de promenades et de jonctions

Les panneaux de signalisation « Ma ville à vélo » conduisent les cyclistes sur quatre parcours pensés pour la circulation apaisée : le Bourg ↔ Doëlan, le Bourg ↔ Le Pouldu, le Bourg ↔ Saint Maurice et Langlazic ↔ le Bourg.

Une signalisation de couleur verte permet de conduire les cyclistes vers les aménagements réalisés, en particulier sur les ronds-points.



Aménagement cyclable vers Doëlan

Un chaucidou créé entre Langlazic et Doëlan rive gauche permet aux cyclistes et piétons un trajet plus sécurisé. Il permet également une réduction de la vitesse constatée. Une liaison vers Saint-Jacques est à l'étude.

Jonction Clohars-Carnoët /Quimperlé

Cette demande d'aménagement est récurrente. Un itinéraire testé est en cours d'aménagement. Il permettra de joindre le Bourg à Quimperlé en passant par des routes très peu fréquentées et des chemins à aménager. C'est un projet conduit par Clohars-Carnoët, Quimperlé et Quimperlé Communauté.

Itinéraire vers le collège de Moëlan-sur-Mer

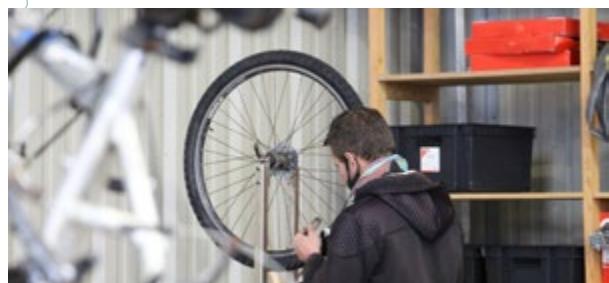
Après avoir défini les besoins, une étude faisabilité cofinancée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a permis de finaliser le projet de réalisation. Convaincu de son importance, le Conseil Départemental a accepté de le prioriser en finançant à 100% études et travaux.

Quatre propriétaires refusent de vendre quelques m² nécessaires au tracé ; une déclaration d'utilité publique est engagée pour permettre l'expropriation. Ce qui explique le retard de mise en œuvre. Cette double piste construite au nord de la route départementale permettra un trajet sécurisé jusqu'au carrefour de Kersalut.

Chantier d'insertion vélo

L'association IDES a créé un Chantier d'insertion « Le Silo à vélo », locataire d'un local des services techniques. L'objectif principal est l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

Le Silo récupère des vélos, les répare, les loue ou les vend. Il entretient également les vélos des particuliers et des collectivités.



Animations d'encouragement à la pratique

De nombreux dispositifs sont mis en place pour développer la pratique du vélo, comme les fêtes du vélo, le soutien mécanique avec le Silo à vélo, les opérations "Circulez – brillez", pour sensibiliser les cyclistes à l'importance de l'éclairage.

L'atelier de **remise en selle** se propose de réapprendre ou de conforter la pratique effective du vélo en situation réelle et de vérifier les points de sécurité et équipements obligatoires.

Pour les élèves du CE2 au CM2, le "Savoir Rouler à Vélo" animé par le service des sports de la ville propose des séances de maniabilité de la bicyclette, du code de la route et des petites interventions mécaniques. Une vingtaine d'adultes accompagnateurs certifiés par l'Éducation Nationale accompagnent aussi les sorties scolaires.

DU NOUVEAU DANS LES PORTS



Un nouveau maître de port à Doëlan

Un nouveau maître du port a pris ses fonctions au port de Doëlan. Alexis Marty, qui travaillait précédemment sur le port de Martigues, prend la suite de Gwénaël Le Touze.

Le maître de port est un poste clef dans le fonctionnement des infrastructures portuaires.

Il a en charge l'accueil, la gestion et l'entretien des mouillages des particuliers comme des professionnels, l'accueil des plaisanciers de passage, la gestion et l'entretien de l'espace professionnel, la sécurité et toutes les tâches administratives incomptant à ce poste. Il gère aussi la comptabilité des mouillages à l'année du port du Pouldu Laïta.

Dès janvier prochain, la nouvelle capitainerie étant achevée, Alexis Marty pourra réorganiser l'espace professionnel et travailler à l'obtention du label « port propre ».

La capitainerie est joignable au 02 98 71 53 98 ou au 06 32 75 57 54

La capitainerie

Les travaux sur la capitainerie sont bien avancés. Le bâtiment est hors d'eau. Les artisans travaillent en ce moment aux travaux de second œuvre. L'ouverture de ce nouvel espace est prévue fin janvier 2026.

La commune disposera alors d'un outil bien adapté au fonctionnement du port de Doëlan avec des douches et toilettes pour les plaisanciers de passage auxquelles se rajoutera la possibilité d'utiliser un lave-linge et un sèche-linge. Un espace de convivialité pour ces mêmes plaisanciers avec un point de charge pour téléphones et informatique, la possibilité de trouver des produits alimentaires, des boissons chaudes,...

Dans l'attente d'un possible retour de la navette de Groix, l'espace offre aussi la possibilité de commercialiser des billets.

Un système de 5 caméras va permettre d'assurer la sécurité sur le port et sur l'espace professionnel.





Compagnie des Ports

Au 1^{er} janvier 2026, un changement de gouvernance des ports du pays de Lorient est acté au profit de la Compagnie des Ports du Morbihan. Il s'agit d'une Société Publique Locale (SPL) créée en 2012 pour gérer les ports du Morbihan.

Afin de poursuivre la rationalisation de la gestion de l'embouchure de la Laïta, l'exploitation des places de mouillages au sein de la Laïta va être confiée à un seul opérateur.

Jusqu'en 2025, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) gérera, pour les communes de Guidel et de Clohars-Carnoët, les 230 mouillages situés au milieu de la rivière.

Au 31 décembre 2025, le SIVU va se dissoudre. Chaque commune va transférer transférant ses actifs à la Compagnie des Ports du Morbihan qui au 1^{er} janvier 2026 prendra en charge la gestion des 230 mouillages.



Friche de Doëlan où en est-on ?

Les travaux de reconversion de la friche de Doëlan, portés par Franck Jaclin, sont retardés suite au recours de 2 propriétaires contre le permis de construire. Ce projet, coconstruit avec la ville, les riverains, les professionnels et les associations, prévoit un lieu de vie ouvert, avec 40 emplois, malheureusement, eux aussi impactées par cette procédure. Le jugement devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Le conseil municipal, unanime, a renouvelé sa confiance au projet et a voté un report de la convention avec l'EPF (établissement public foncier) pour le portage financier. Retard donc, mais même détermination à mener à son terme le projet.

ACTUALITÉS /



LES LAURÉATS DU SPORT

Vendredi 17 octobre, le complexe sportif a accueilli la cérémonie de remise des prix des lauréats du sport. Une soirée qui a mis à l'honneur les athlètes, les équipes et les bénévoles qui ont marqué l'année par leurs performances et leur engagement. Parmi eux, une vice-championne d'Europe, une 3^e place au championnats du monde, deux championnes de France...

Les lauréats :

COURSE À PIED :
Béatrice OSTY

FOOTBALL :
L'équipe U8/U9 et Noël BOURGLAN

MARCHE NORDIQUE :
L'équipe de la section compétition de Dre Ar Vinojenn

DANSE BRETONNE :
Evelyne et Gilles Le Meurlay

SURF :
Giliane et Aloïse Jourdein Despre

HANDBALL :
La section sportive du collège de Moëlan (garçons et filles M15)

JUDO :
Eavan Le Ru

VOLLEY-BALL :
M18 garçons et filles et la section sportive du lycée de Quimperlé

VOILE :
Isabelle Robert et Corine Brun

ROLLER :
Johan Yvonnou, Vadim Lachaud, Jade Tertiaux

BADMINTON :
L'équipe senior du VMC

LE CERCLE CELTIQUE KOROLLERIEN LAËTA DÉCROCHE LE LABEL OR AU FESTIVAL D'ARVOR

Vannes, 15 août 2025 – Couronnement d'une année de travail passionné ! Après plusieurs représentations à Pont-Aven et Pont-l'Abbé et la collaboration avec des metteurs en scène issus des plus grandes compagnies d'art de rue, les Korollerien Laëta ont fait sensation au Festival d'Arvor.

Sous un grand soleil vannetais, les quarante danseurs et musiciens du cercle ont présenté Ar Wenn Nevez (L'Arbre de Mai), un spectacle de trente minutes mêlant rigueur et spontanéité. Inspirée d'un moment de vie « volé » à une bande de paysans de l'époque de Gauguin dans le village de Kerharo. La création rend hommage au patrimoine immatériel de la commune à travers une suite de danses du terroir de l'Aven. Le public, nombreux, a vibré avec eux – il ne restait plus qu'à attendre le verdict du jury de Kenleur, la plus grande confédération culturelle d'Europe.

« Nous étions classés en première catégorie, mais nous souhaitions faire une pause dans le concours cette année. La labellisation nous permettait de rester dans la dynamique tout en préparant sereinement la saison 2026 », explique Maïwenn Le Meurlay, une des responsables du groupe spectacle.

À 20 heures, le verdict tombe : label Or ! Le jury, conquis, salue la qualité artistique du spectacle et l'implication de tous ses acteurs.

« Nous sommes très fiers de cette réussite, et je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce projet : musiciens, costumiers et, bien sûr, danseurs », ajoute Gwenola Morvan.

Une saison 2026 déjà prometteuse

Fort de ce succès, le groupe prépare une saison 2026 pleine d'ambition : un nouveau spectacle de rue « dans un style totalement différent mais tout aussi exigeant », ainsi qu'une création scénique plus longue, centrée sur le travail de collectage d'Anne-Marie Colomer.

Et le concours ?

« Pas cette année ! Nous n'avons pas la prétention de viser le titre de champion de Bretagne. Connaitre notre niveau et faire évoluer nos créations, c'est déjà beaucoup ! »

Activités et inscriptions :

Outre la scène, Korollerien Laëta a repris ses activités culturelles et pédagogiques dès septembre :

- Atelier de langue bretonne en chantant
- Sections danse loisirs, ouvertes à tous et à tout âge
- Section enfants (avec ou sans spectacle)
- Groupe spectacle
- Nouveauté 2025 : le lancement d'une section ados !

Inscriptions et renseignements via mail : korollerien.laeta@gmail.com, Facebook et Instagram.





DES HABITANTS ASSOCIÉS ET IMPLIQUÉS

La ville multiplie les initiatives pour impliquer les habitants dans les projets locaux. Ce dossier présente les réalisations les plus récentes...



UNE MINI-FORÊT

QUI RASSEMBLE LES GÉNÉRATIONS

Le projet "Sous mon arbre" qui s'est déroulé au cours de l'année 2024, a été l'occasion de décliner le thème de l'arbre sous de multiples facettes : expositions, conférences, café cinéma, sortie de terrain...

Autour de cette thématique, un groupe de Cloharsiens s'est réuni pour réfléchir sur la végétalisation de la place Nava. Ce travail a abouti à un plan d'aménagement de l'espace qui s'est concrétisé par la plantation d'une oseraie et de plusieurs arbres aux abords de la route de Moëlan.

La prochaine étape du projet verra **la mise en place d'une mini-forêt composée d'une quarantaine de végétaux différents**, arbres et arbustes plantés densément, en face du restaurant scolaire.

Cette plantation, pilotée par le groupe, sera réalisée avec les enfants des écoles de la commune qui, au travers de cette opération, seront sensibilisés aux rôles du végétal face au réchauffement climatique.

Le terrain préparé par les services techniques sera planté courant décembre et des panneaux expliquant cette démarche seront implantés près de la mini-forêt.

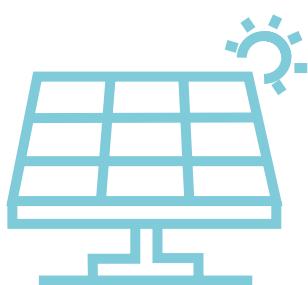


Exemple d'une micro-forêt © Association MiniBig Forest

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE CITOYEN



Depuis 2022, le groupe "Énergie" de Clohars-Carnoët s'est investi dans de nombreux projets liés au développement de la production d'énergie propre et en particulier ceux liés au solaire.



Après avoir travaillé sur l'achat et la mise en place de kits photovoltaïques au sol pour les particuliers, le projet ombrières de Saint-Jacques, un nouveau projet va être réalisé aux abords de l'école publique du bourg.

Une centrale accueillant 28 panneaux solaires pour une production de 14000 wc va

voir le jour en 2026. Comme pour les installations déjà en service, les toits de la mairie et de la tribune du stade de Kerjoseph, l'électricité ne sera pas revendue, mais auto consommée dans les bâtiments publics communaux.

Cette unité de production d'électricité viendra renforcer celles existantes et complétera les apports électriques à la salle de sports, à la crèche, à l'école du bourg, au stade et restaurant scolaire.

Outre cette production électrique, le groupe de Cloharsiens engagé dans cette transition a souhaité que ce projet soit accompagné d'un volet pédagogique et citoyen.

Afin de sensibiliser les enfants des écoles aux énergies renouvelables, ce projet sera en effet mené en collaboration avec les enseignants. Les enfants seront amenés à participer à la mise en place de certains éléments du projet et une sensibilisation aux énergies propres sera réalisée avec les classes concernées.

Le groupe a également souhaité que les Cloharsiens intéressés par la démarche et ce projet puissent investir dans cette unité de production, dont le coût est inférieur à 15 000 euros.

Le groupe "Énergie" de Clohars-Carnoët, s'est donc rapproché des associations Bretagne Énergies Citoyennes et de la SAS Oncimé. Cette dernière est une société citoyenne et participative dont l'objectif est de financer des projets de production d'énergies renouvelables sur les territoires de Lorient et Quimperlé. Ces sociétaires ont notamment financé la centrale photovoltaïque située sur le toit de la coop bio de Mellac ou celle placée sur le toit d'une des écoles de Quéven.

Vous souhaitez en savoir plus ou participer financièrement pour devenir sociétaire de la SAS Oncimé ?

Contactez le groupe "Énergie" par mail à photovoltaque@clohars-carnoet.bzh



TI BIHAN KLOAR - LA HALTE-RÉPIT UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

L'idée d'un lieu pouvant accueillir ponctuellement et à la demande des adultes en perte ou manque d'autonomie afin de permettre à leurs aidants de souffler, faisait partie du programme municipal.

Pour les élus, ce projet touchant au plus intime de la vie des habitants, devait être construit pour et avec eux. La municipalité a donc organisé dès 2021 des réunions publiques afin de permettre aux citoyens de prendre connaissance du projet et de participer à son élaboration.

Des groupes de travail composés d'aidants, de professionnels, d'élus, de représentants d'associations et de citoyens volontaires ont alors commencé à bâtir le projet : enquête de besoins, fonctionnement du dispositif, élaboration du budget de fonctionnement, contacts avec les administrations compétentes, recherches de partenariats...

La nécessité d'officialiser la démarche a abouti à la création de l'Association Ti Bihan Kloar en janvier 2022.

Au fil des mois, des années, les membres de l'association se sont investis sans compter afin de tisser un réseau de structures et de professionnels, multiplier les contacts avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire et du Département et rechercher les financements nécessaires.

Maintenant que la structure s'ouvre, de nouvelles personnes rejoignent l'Association afin d'être bénévoles en soutien des professionnels auprès des personnes accueillies. Mais l'implication citoyenne sur ce projet se joue aussi à d'autres niveaux : par le biais des associations de transport solidaire, de la participation aux animations dans la Halte-répit, de la gestion de la structure, ...

Cette Halte-répit est donc, non seulement un lieu d'accueil de personnes en perte d'autonomie et de répit pour leurs aidants, mais également un lieu créateur de lien social entre les habitants du territoire, d'inclusion de personnes âgées et/ou en situation de handicap dans la vie de la commune, de mixité sociale et intergénérationnelle, car bénévoles, Aidants et Aidés peuvent être de tout âge et de toute origine sociale.

L'implication des citoyens dans la création et la vie de Halte-Répit se poursuit chaque jour par la communication et l'information autour de la difficulté « de devenir dépendant » ou de « devenir un aidant » qui peut toucher tout un chacun, et se traduit par le développement de la solidarité des habitants autour de ces enjeux.

Plus d'informations et jours d'ouvertures :
halterepit@clohars-carnoet.bzh / 07 67 02 23 83



DES LAVANDIÈRES D'HIER, AUX LAVOIRS RETROUVÉS UN QUARTIER MOBILISÉ



Prendre une bonne idée, la faire partager, puis se lancer collectivement pour la faire aboutir... Voilà la recette qui a conduit à la rénovation récente de deux lavoirs, dont la plus récente, concerne celui de Stervilin. C'est dans ce lieu bucolique, situé au bout d'un bras de la Laïta, qu'autrefois les lavandières des environs se rendaient pour laver et battre le linge.

Les marques du temps avaient fini par gommer l'existence de ce lavoir : les pierres avaient disparu et la vase avait eu raison des dernières traces de sa présence.

Nous en serions restés là sans la commission patrimoine du Conseil des Sages. Heureusement, parmi ces objectifs figurait la restauration des lavoirs au Pouldu. La passion, le partage du projet a fait ensuite son chemin : habitants, associations, services de la ville ont collaboré pour faire renaître ce témoin précieux de notre histoire.

De la méthode, de l'huile de coude et une bonne dose de convivialité !

Roland Audren, membre du Conseil des Sages, avait connu le lavoir durant son enfance. C'est sous sa houlette, et à son initiative, qu'un collectif de bénévoles va entreprendre les travaux. Il contacte les habitants à proximité du lavoir, les amis du Pouldu et, ensemble, ils vont travailler à la renaissance de cet ouvrage.

Mais avant toute chose, il a fallu retrouver l'emplacement exact, avoir une idée des dimensions et de la forme de ce lavoir. Cartes postales, photos d'époque, tableaux des peintres, tout a été passé au crible, entre voisins et amis, pour aboutir à un schéma qui sera à la base du travail de restauration. Sur le terrain, l'emplacement retrouvé, ces passionnés l'ont alors délimité par des piquets. Le chantier a regroupé une quinzaine d'habitants, qui, dans un premier temps, ont creusé à la recherche du sol dur sous la vase. Cette étape achevée, il leur a fallu acheminer les pierres d'un ancien mur écroulé, situé à une cinquantaine de mètres. Avec l'aide du maçon de la ville, ils ont enfin pu réaliser les travaux de maçonnerie.

Au total, les travaux ont duré 12 mois. Avec, à la clé, beaucoup de plaisir, de la bonne humeur, et le bonheur d'avoir redonné vie à un pan de notre mémoire, dans ce site d'exception.

De nouveaux projets à venir ?

Cette expérience a donné envie aux participants d'aller plus loin. Des contacts récents avec l'association Mémoire et Patrimoine, a permis d'envisager la restauration d'autres lavoirs, mais, aussi, de cartographier leurs emplacements. Et pourquoi pas, demain, d'initier une fête des lavoirs dans les différents quartiers de la ville pour célébrer ces renaissances. Comme pour terminer une boucle, et redonner de la vie autour de ces lieux de labeurs qui, autrefois, réunissaient les lavandières de nos villages. Encore un projet à creuser et à impulser ?





RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LANNEVAIN UN PROJET CO-CONSTRUIT

Axe essentiel du bourg reliant la place de l'église et la rue de Quillien successivement réaménagé en 2015 et 2019, la rue de Lannevain va engager sa mue en 2026.

Une concertation à plusieurs visages

Pour aboutir à un projet équilibré répondant aux besoins des Cloharsiens, la municipalité a souhaité mettre en place la même démarche participative que celles engagées pour la place de l'église et la rue de Quillien.

Un groupe de travail de 25 personnes, représentatives et volontaires, a donc été constitué pour réfléchir au futur aménagement.

Composé d'habitants et commerçants de la rue, des référents de quartier, d'agriculteurs, d'une commerçante du marché, des groupes accessibilité et vélo, du Conseil des sages, de l'Office Municipal des Sports... ce groupe s'est réuni à trois reprises en mars et avril 2025 au cours d'ateliers animés par un bureau d'études de Concarneau.



Les élus ont fixé au préalable les objectifs à atteindre pour le futur aménagement :

- Rendre la rue accessible à tous et en particulier aux personnes en situation de handicap et aux poussettes,
- Préserver et renforcer les commerces,
- Maintenir les fonctions actuelles, stationnement, marché...,
- Améliorer la convivialité en particulier autour de la place de la mairie, des bars, du marché,
- Embellir la rue et la végétaliser.

En parallèle de ces ateliers, quatre permanences ont été organisées en mairie des vendredis soir et samedis matin pour accueillir les Cloharsiens et écouter les remarques et propositions qui ont alimenté le groupe de travail. Les commerçants ont quant à eux été reçus 2 fois durant les 5 mois de concertation.

Celle-ci a abouti à la présentation de deux esquisses lors de la réunion publique du 2 juillet 2025 et des réunions de quartier du Pouldu, du Bourg et de Doëlan. Ces moments ont été l'occasion d'expliquer et de débattre sur les 2 options envisagées : conservation du double sens ou création d'un sens unique.

Un vote a ensuite été organisé lors du conseil municipal 9 juillet au cours duquel les élus ont très largement voté pour la conservation du double sens.

Un projet à finaliser

Le projet va maintenant être affiné, les matériaux choisis, les zones à végétaliser étudiées. Un marché public sera lancé avant l'été pour un début des travaux prévus avant la fin de l'année.

Les évolutions à venir

Les contraintes de la rue et en particulier sa largeur ne permettront pas une évolution majeure par rapport au fonctionnement actuel.

Un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite sera créé entre l'auto-école et la médiathèque.



Croquis Agnès Marchand, le 25 novembre 2021

Les stationnements existants seront très largement conservés et des végétaux prendront place sur le linéaire entre la pharmacie et la place Léon Blum.

Face aux bars, la route départementale sera déplacée sur l'emprise actuelle de la fontaine : cela permettra de dégager un nouvel espace convivial devant les bars. La voirie, ainsi décalée, obligera les véhicules à ralentir.

La place accueillera toujours le marché. Elle sera plantée d'arbres pour créer un espace agréable.

Les portions de chaussée situées aux abords de la place et à proximité de la médiathèque seront traitées avec un revêtement différent et deviendront une zone où le piéton sera prioritaire.

La partie Sud de la rue de Lannevain sera végétalisée et aménagée dans le prolongement de ce qui a été fait rue de Quillien.



Croquis © Agnès Marchand



MOBILITÉS DOUCES UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Dès 2020, les élus ont créé, avec le service des sports, un groupe de travail composé de personnes intéressées par le développement des mobilités douces. Ces citoyens d'horizons divers ont partagé avis et opinions permettant des prises de décisions partagées et rationnelles.

Ils se réunissent lors de séances bimestrielles ou trimestrielles.

Trois axes de travail ont été travaillés :

- **À l'aise avec son vélo en bon état de l'école à l'âge mûr** avec la création du chantier d'insertion « le silo à vélo », la formation « Savoir rouler à vélo » pour les scolaires et les séances de « remise en selle » pour les adultes.

- **L'organisation et la création d'itinéraires sécurisés** : pistes, chaucidous, amélioration de la signalisation des itinéraires vélo (Ma ville à vélo).

- **Participation à des moments de plaisir et de découvertes**, fêtes du vélo communales puis intercommunales, « Circulez-Brillez » (« Bien voir, être vu »), sorties scolaires, auto-réparation assistée...

Aujourd'hui, une cinquantaine de personnes s'informent régulièrement des travaux du groupe et une dizaine d'entre eux se réunissent autour de sujets divers liés au vélo.

Chacun peut s'inscrire pour participer en envoyant un message à eric.badoc@clohars-carnoet.bzh

HAUTS DU SÉNÉCHAL

LES HABITANTS S'INVESTISSENT ET S'ORGANISENT !

Dans le nouveau quartier des Hauts du Sénéchal, des habitants se sont regroupés pour échanger sur la manière de vivre ensemble. Après un premier moment convivial partagé autour d'un repas-concert, l'association "Pulsion d'accord" est née avec la volonté d'animer le quartier et faire se rencontrer ses habitants.

À la demande de l'association, une première rencontre entre habitants et élus a eu lieu en mai 2025 pour discuter de l'aménagement de l'espace vert situé face aux commerces du quartier. En effet, dès la conception du projet en 2010, **cette parcelle de plus 3 000m² au cœur de la ZAC, a été réservée pour accueillir une future zone de loisirs pour les habitants.**

Le plan proposé par l'association comporte notamment un terrain de boule, un espace de pique-nique, une surface sportive et un jardin partagé qui seront progressivement mis en place et accompagnés par les services techniques de la ville. L'association envisage également des animations sur le compostage, le jardinage, la découverte de l'ornithologie et bien d'autres activités encore.



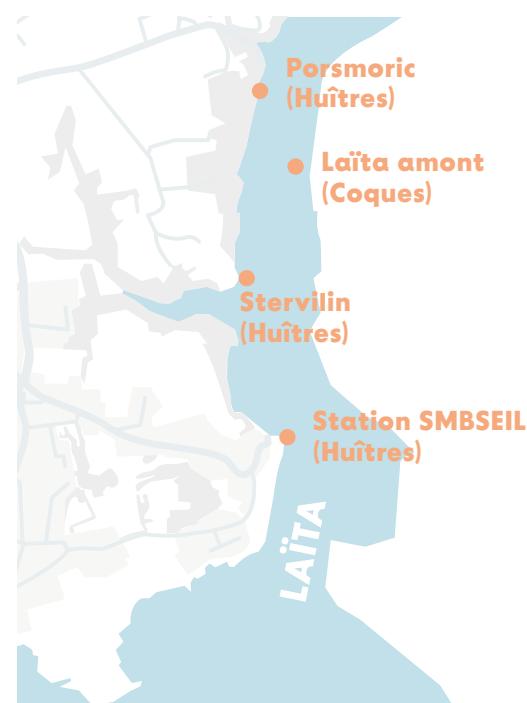


La Zone À Enjeux Sanitaires (ZAES) de la Laïta est en cours d'élaboration depuis 2023. Pourquoi ?

Depuis 2017, la qualité retrouvée des eaux de la Laïta avait permis la réimplantation d'entreprises conchylicoles dans cet estuaire, depuis Porsmoric jusqu'à Stervilin.

Malheureusement, la surveillance de la qualité des eaux réalisée par le réseau REMI (REseau de contrôle Microbiologique d'IFREMER) a mis en évidence la présence dans les eaux littorales et estuariennes de bactéries ou virus potentiellement pathogènes pour l'homme (Salmonella, norovirus, virus de l'hépatite A...) qui peuvent constituer un risque sanitaire lors de la consommation de coquillages (ceux-ci filtrent l'eau pour se nourrir et peuvent ainsi concentrer ces micro-organismes).

Depuis 2020, cette surveillance a montré plusieurs fois des dépassements des taux d'Escherichia Coli conduisant à interdire la pêche à pied et la commercialisation des produits récoltés dans les eaux à Porsmoric et Stervilin.



Quimperlé-Communauté et Lorient Agglomération avec les communes de Clohars-Carnoët, Quimperlé et Guidel ont sollicité les instances préfectorales du Morbihan et du Finistère (DDTM) pour initier la création de la Zone À Enjeux Sanitaires (ZAES) qui permettra de prendre des mesures et des actions pour la reconquête du classement B de la qualité des eaux pour les coquillages huîtres, moules, compatible avec le maintien dans la durée des activités conchylicoles, pendant au moins 3 années consécutives.

Le travail se fait en collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les chambres d'agriculture 29 et 56, la mytilicultrice sur la Laïta, les DDTM 29 et 56, Lorient Agglomération, la mairie de Clohars-Carnoët, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), Quimperlé Communauté, la Sellor et le Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé Isole Laïta (SMBSEIL).

Selon les recommandations qui seront émises, les préfectures du Morbihan et du Finistère prendront des arrêtés nécessaires pour atteindre l'objectif de reconquête de la qualité sanitaire de l'eau, en renforçant la réglementation.

Les mesures arrêtées devraient concerner les assainissements (non collectifs et stations d'épuration), les épandages et le pâturage près des cours d'eau, le nautisme (caisses noires) et les loisirs potentiellement contributeurs aux pollutions bactériologiques constatées (chevaux, chiens).

Ces mesures, d'une durée de 3 ans, seront régulièrement évaluées pour en mesurer les effets et décider, selon les résultats, au cas par cas, de leur poursuite ou pas.

HABITER KLOAR

RÊVE OU RÉALITÉ ?



Le logement est un des sujets les plus sensibles sur les communes côtières. Les personnes à faibles revenus et les plus jeunes ne trouvent plus à se loger. Ce phénomène s'amplifie et commence même à toucher les communes rétro littorales. L'immobilier flambe, et les propriétaires de logements locatifs se tournent de plus en plus vers des locations saisonnières, plus rémunératrices.

L'intervention des collectivités

Sans régulation des exécutifs locaux, par le biais de dispositifs innovants, ou de mesures contraignantes, habiter sur le littoral deviendra impossible pour toute une partie de la population.

La municipalité s'est mobilisée pour proposer des offres alternatives au marché privé, notamment avec le programme de la Zone d'Aménagement Concerté des Hauts du Sénéchal. Quimperlé Communauté a également imposé un pourcentage de logements sociaux de 20% dans toutes les orientations d'aménagement par le biais du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Enfin, afin de limiter l'essor des résidences secondaires, la surtaxe de la taxe d'habitation a été votée sur nos 3 villes côtières (Moëlan-sur-Mer 30%, Clohars-Carnoët 40%, Riec-sur-Belon 60%) comme cela s'est fait dans la majorité des autres communes côtières bretonnes.

Rééquilibrer l'offre d'habitat

Le projet des Hauts du Sénéchal, initié par la ville, a débuté en 2013 avec l'objectif de produire, chaque année, une vingtaine de logements sur une durée de 15 ans, accessibles au plus grand nombre.

La ville a souhaité également y planter des commerces, de larges espaces verts, une piste cyclable. Elle contribue à ce programme à hauteur de 600 000€. Quimperlé Communauté verse également des aides aux bailleurs sociaux.

Finistère Habitat a présenté le bilan du programme en conseil municipal le 12 novembre. La moyenne des prix de vente des terrains tourne autour de 40 000 € (100 € le m²), soit un niveau de 2 à 3 fois moindre que les prix du secteur privé.

L'habitat s'est également diversifié avec 29 % de logements dans le secteur social, 46 % en lots libre ou maisons individuelles groupées, 25 % en appartements dans des collectifs et semi collectifs privés.

Ce programme de ZAC avait été précédé de 2 autres opérations publiques menées avec l'OPAC. La première en 2011 à Kerambellec, la seconde en 2015 sur les Hauts de Kernevenaz. Là aussi l'intervention publique a permis de proposer des terrains entre 75€



et 95€ le m², ainsi que la construction de logements du secteur social, permettant aux primo-accédants de se loger.

Programmes publics et privés quelle répartition ?

Les projets menés par la ville représentent moins de la moitié des opérations d'urbanisme sur Kloar. Toutes les autres opérations, réparties sur la commune, restent à l'initiative de propriétaires privés. La moyenne des prix de vente des terrains est alors de 250 € le m².

De nouvelles offres de logements dans un nouveau quartier

Les travaux d'aménagement du quartier nord des Hauts du Sénéchal se sont achevés fin octobre, lui donnant un nouveau visage : cheminements doux, parkings, trottoirs, plantations y ont pris place.

Les logements d'Espacil, constructeur à statut coopératif, sont en cours de livraison. Ils déclinent de nouvelles propositions innovantes et complètent les lots libres de constructeur.

Un programme adapté aux seniors a ainsi vu le jour, à proximité de la mairie, avec des maisons en location accession adaptées aux normes PMR, comportant 2 lieux de vie distincts permettant l'accueil des enfants.

Trois petits collectifs proposent une trentaine de logements, dont environ 1/3 sont mis en location. Cette nouvelle offre locative privée, aux loyers encadrés, répond à une demande forte.

LES HAUTS DU SÉNÉCHAL EN CHIFFRES



**Durée du programme :
15 ans (22 logements/an)**



**27 Logements/hectare
27% d'espaces verts**



**3 commerces
1 piste cyclable**



**Maisons individuelles :
151 (46%)**



**Appartements, secteur privé :
82 (25%)**



**Logements sociaux :
63 (19%)**



**Maisons en location accession :
33 (10%)**



SAINT-MAURICE, BLOCKHAUS, TOUL STRIZ

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE LOCAL

À Clohars-Carnoët, plusieurs initiatives sont menées pour préserver et valoriser le patrimoine local. Du Site abbatial de Saint-Maurice, au blockhaus du Pouldu en passant par le mur de Toul Striz, ces lieux, témoins du passé de Kloar permettent de transmettre l'histoire et l'identité du territoire. Ils mobilisent associations, professionnels et bénévoles autour d'un objectif commun : faire vivre la mémoire et les savoir-faire du passé.

Travaux de restauration au Site abbatial de Saint-Maurice

Deux chantiers de restauration se sont tenus sur le Site abbatial de Saint-Maurice.

Le premier, conduit par l'association des [Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches](#), a été lancé début octobre pour une durée de trois semaines. Après des travaux préparatoires (terrassement, stockage des pierres, démontage de murs ruinifiés), les 4 participants à la formation et leur encadrant ont restauré des murs en pierres sèches. Cette opération permet de préserver l'identité du site, de favoriser la biodiversité et de valoriser un savoir-faire traditionnel.

Un second chantier, confié à l'[entreprise Lefèvre](#), a également démarré début octobre. Il s'est déployé sur plusieurs zones du site pendant plus de deux mois. L'objectif est la restauration et la conservation de structures bâties, dans le cadre de la préservation du patrimoine local.

ET AUSSI

Voir la vidéo de présentation de la formation





Blockhaus du Pouldu

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine (JEP), l'**association Mémoire et Patrimoine de Clohars-Carnoët** a proposé une immersion pédagogique dans un campement franco-américain sur le site historique du blockhaus du Pouldu. Cette reconstitution s'inscrit dans le cadre des commémorations des 80 ans de la libération de la Poche de Lorient, en partenariat avec l'Association de reconstitution de la poche de Lorient de Rédéné (ARPL) et "Le maquisard".

Le campement a mis en lumière le rôle des forces alliées, notamment américaines, dans la libération de la Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale. La résistance bretonne, les combats de la Poche de Lorient et le Front de la Laïta ont aussi été évoqués.

Pendant les JEP, il était également possible de visiter le blockhaus du Pouldu qui abrite des panneaux d'information et des objets historiques. Construit par les Allemands dans le cadre du Mur de l'Atlantique, l'édifice a été réutilisé par les troupes américaines, puis par les combattants français du Front de la Laïta durant la période de la Poche.

Mur de séchoir à goémon de Toul Striz

Édifié vers 1940 à flanc de falaise, le mur de Toul Striz témoigne d'une pratique agricole traditionnelle du littoral breton : la remontée et le séchage du goémon, utilisé autrefois comme engrais naturel. Grâce à une potence et une poulie, les chevaux remontaient les filets de goémon, ensuite laissés à sécher plusieurs semaines avant leur épandage.

Fortement dégradé, notamment dans sa partie supérieure, le mur souffrait d'infiltrations menaçant sa stabilité. Une restauration a été réalisée cet automne pour consolider la base et reconstituer les rangs de pierres effondrés.

Classé au titre du **Site Patrimonial Remarquable** (SPR) de Clohars-Carnoët, le mur est un élément central du patrimoine local. Des actions de valorisation, telles que des démonstrations de remontée de goémon, sont organisées pour faire vivre cette mémoire collective.

Sa restauration, avec les conseils de Joël Le Thoer, à l'initiative du Parcours du Petit Patrimoine de Doëlan, contribue à la préservation d'un savoir-faire ancestral et de l'identité culturelle du territoire.



ACTIVITÉS ESTIVALES : DES PROPOSITIONS EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Régulièrement, la ville met en place de nouvelles offres dans le domaine sportif et culturel. Et chaque fois que possible, elle les élargit. Cet été, cela a encore été le cas, avec une montée en puissance des activités voile et sportives. De même, la Maison-Musée a franchi un nouveau cap avec l'ouverture de Gauguin l'Atelier du Pouldu, tout comme le festival des Parenthèses Musicales, où la jauge d'accueil a été revue à la hausse. Ces offres étendues, que ce soit en termes de qualité ou de fréquentation, ont été plébiscitées.



Du vent dans les voiles...

En 2017, année de création de l'école municipale de voile, ils étaient 2 moniteurs pour encadrer les stages d'été.

En 2025, ils sont passés à 8 (salariés permanents et saisonniers). Depuis l'ouverture de la base nautique en 2020, l'offre n'a cessé de s'étoffer. Elle s'étend désormais du jardin d'enfant aux sorties pour adultes.

Au cœur de l'été, on ne comptait pas moins de 18 séances par jour, sur 5 supports de navigation différents. Au total, ce sont 630 stagiaires qui ont ainsi pu naviguer. Parmi eux de nombreux enfants et petits-enfants Cloharsiens.

Côté recettes, l'évolution est aussi conséquente, passant de 24 000 € en 2017 à 140 000 € aujourd'hui.





L'essor des activités sportives estivales

Du sport pour tous, gratuit ou à des prix très accessibles, tel est le concept des activités sportives estivales. L'encadrement est assuré par 4 agents du service des sports, dont 2 handiplagistes, et des intervenants ponctuels. Les animations « Faites du sport », gratuites, proposaient sur les plages des activités de sports collectifs, différentes chaque jour.

Les Pass Nature et Pass Bien-être, à petits prix, ont permis de faire découvrir **des activités de pleine nature ou de détente**. Pour la première fois, 3 formules différentes étaient proposées : Pass sur une journée, sur trois jours ou sur une semaine. Quelques 560 stagiaires ont ainsi été accueillis.

Petit festival devenu grand

Modeste, intime mais déjà artistiquement exigeant, le festival s'appelait à ses débuts « les Apéros Opéras ». Son succès grandissant a vite nécessité qu'il quitte la chapelle Saint Jacques, devenue trop petite. Il s'est désormais installé sur plusieurs sites, dont l'abbaye de St Maurice... **C'est ainsi que sont nées les « Parenthèses Musicales ».**

Festival lyrique et classique, créé par Claude Couderc, il se veut populaire, ouvert et joyeux. On y découvre de grands artistes des scènes nationales et internationales. Pour que ces concerts restent accessibles, les tarifs sont attractifs, entre 10 et 18 €, quand ils ne sont pas gratuits, comme lors des Sorties de Bains.

Cette année, le festival fêtait les 150 ans de la naissance de Ravel. **Une programmation qui a séduit et battu ses records de fréquentation.** Plus de 2700 personnes se sont rendues aux différents concerts, dont 1500 entrées payantes.



Gauguin l'atelier du Pouldu, la magie de l'histoire



Dans la foule des commentaires des 4 livres d'or déjà remplis du centre d'interprétation « Gauguin l'Atelier du Pouldu », ce mot « magique » revient régulièrement.

Sans doute parce que le centre propose une remontée virtuelle dans le temps, mettant en scène les habitants et les paysages à la fin du 19^e siècle. Ou peut-être parce que la scénographie propose un voyage qui commence dans un wagon ? Où peut-être encore, parce que la beauté des photos d'époque, des dessins et reproductions de peintures redonnent vie et éclat à une histoire extraordinaire, longtemps oubliée, et qui ressort au grand jour, comme un coffre que l'on ouvre ?

Le succès et l'intérêt de cet équipement est bien là : après l'inauguration, le 9 juillet, le centre enregistre déjà plus 15 000 entrées en moins de 4 mois.

S'il a pu interroger avant son ouverture, cet équipement a maintenant pleinement pris sa place, et **chacun mesure combien il est utile pour mettre en lumière notre propre histoire et celle de la Bretagne.**



EXTRAITS DES LIVRES D'OR

1700 : c'est le nombre de messages qui ont été portés sur les 4 livres d'or, déjà remplis. Un nombre record, qui montre l'intérêt et la qualité du centre d'interprétation ainsi que l'enthousiasme des visiteurs. Extraits choisis :

« Un vrai bonheur, que ce musée, si vivant si riche, si émouvant, merci ! »

« Merci pour ce projet que j'ai tellement combattu. Merci d'avoir forcé les barrages. C'est magnifique... »

« Un moment suspendu, inspirant et profondément humain. »

« Ce musée est magique. Rien n'est pompeux tout y est découverte. »

« Quelle évolution depuis la petite "Buvette de la Plage", belle réalisation - beaucoup à apprendre, merci ! »

« Magnifique lieu. C'est beau, clair, innovant, pédagogique. Immense bravo pour tout ce travail que vous offrez au public. »





© Christine Raoult, Le Télégramme

RENCONTRE AVEC SULLIVAN MAO PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION UDPK

L'Union des Professionnels de Kloar (UDPK) est relancée : une nouvelle dynamique pour les professionnels de Clohars-Carnoët.

Après plusieurs années de sommeil, l'Union des Professionnels de Kloar (UDPK) renaît, portée par une volonté collective de recréer du lien entre les acteurs économiques de la commune. Si l'association existait déjà avant la crise sanitaire, elle avait cessé ses activités depuis le Covid.

Une première réunion, organisée à l'initiative de la municipalité, a permis aux professionnels de se retrouver, d'échanger et surtout de relancer l'association sur de nouvelles bases. Artisans, commerçants, restaurateurs, agriculteurs, entrepreneurs... tous les corps de métier sont représentés au sein de l'UDPK, qui compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents.

Créer du lien, organiser des événements

L'objectif principal de l'UDPK est clair : favoriser la rencontre entre professionnels du territoire et renforcer les liens au sein de la commune. « Se connaître, c'est aussi mieux se comprendre et s'entraider », explique Sullivan Mao, président.

Au-delà des échanges, l'association souhaite aussi animer la vie locale. Des événements sont en préparation, notamment pour les fêtes de fin d'année. Une patinoire est à l'étude pour Noël, dans l'optique d'offrir aux Cloharsiens un moment festif.

Des temps d'information pour accompagner les professionnels

L'UDPK ne se limite pas à l'animation. À partir de l'année prochaine, des réunions d'information seront proposées aux adhérents sur des thématiques concrètes : droit du travail, fiscalité, assurances, financement... Des professionnels selon les thématiques seront invités à intervenir pour conseiller les adhérents sur les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.

L'ambition est de faire de l'UDPK un véritable réseau de proximité, où les entrepreneurs de Clohars-Carnoët trouvent écoute, entraide, conseils et opportunités.

L'association prévoit également de créer, en début d'année prochaine, une carte qui regroupera tous ses adhérents ainsi que les principaux points d'intérêt de la commune. Cette carte sera ensuite distribuée dans la ville pour mieux faire connaître les professionnels du territoire.

Vous êtes un.e professionnel.le et vous souhaitez rejoindre l'association ? Contactez l'UDPK par mail à udpk29360@gmail.com

GROUPE KLOAR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Collectivités locales : la double peine

Pour se faire élire le président Emmanuel Macron avait promis de baisser la fiscalité. La facture est aujourd’hui salée, et réglée, pour partie, par les collectivités locales. Elles ne sont, pourtant, en rien, responsables de la dérive budgétaire qui frappe notre pays et dont l’équation, simple, se résume ainsi : Dépenses stables + recettes en baisse = dette en plus

La suppression de la taxe d’habitation que personne n’avait réclamée, et surtout pas les collectivités, aura au final coûté à l’État, chaque année, 20 milliards d’euros, soit plus de la moitié du déficit annuel qu’il faut aujourd’hui combler. Sans cette mesure, notre pays n’en serait pas là, et nos collectivités garderaient leur indépendance avec les moyens d’assurer les services attendus par la population.

La promesse faite aux collectivités de compenser à l’euro près la perte des revenus générés par cette taxe, est également partie en fumée. Son financement, indexé sur les recettes de TVA pour les régions, départements et intercommunalités, a fondu comme neige au soleil. Aujourd’hui, le Président, comme dans la cigale de la fable de La Fontaine, se trouve fort démunie et s’en va chercher les moyens d’extinguir l’incendie budgétaire qu’il a lui-même provoqué. Comment ? En diminuant les financements des services publics, et en ponctionnant de nouveau les collectivités locales. En 2 ans, ces baisses représentent 8 milliards. Après la perte de l’autonomie financière des collectivités, la baisse de leur budget est devenue pour l’État la variable d’ajustement pour compenser sa mauvaise gestion. C’est la double peine.

Alors que les français plébiscitent leurs maires, qu’ils attendent de la proximité et des services publics de qualité, l’Etat continue sa trajectoire jacobine. En s’en prenant de nouveau aux collectivités, il les fragilise, et au travers elles, toute la chaîne des actions qu’elles mènent au plus près des habitants.

GROUPE AVENIR ET PROXIMITÉ

Le sentiment du devoir accompli

Notre mandat municipal se termine et nous arrivons à l’heure du bilan de notre action.

Il n'est pas toujours aisément d'être un élu municipal d'opposition de nos jours. L'élection à la proportionnelle, entraîne automatiquement une majorité de sièges excessivement écrasante pour la liste arrivée en tête. Ce fut le cas à Clohars en 2020, notre liste Avenir et Proximité avec 49,08 % des suffrages n'obtenait que 22 % des sièges (6, pour 21 à la liste qui avait obtenu 50,92 % des voix).

Dans cette situation, nous avions deux possibilités : nous taire et nous soumettre, ou réagir lorsque nécessaire. Nous avons bien évidemment, choisi la seconde solution, pour représenter la moitié des Cloharsiens qui nous ont fait confiance.

L'équipe majoritaire, il suffit de visionner les Conseils Municipaux, nous a toujours considérés comme des empêcheurs de tourner en rond, des « contre tout », comme nous sommes si souvent qualifiés. Pourtant nous avons voté à plus de 80 % les textes proposés par la majorité. Mais nous avons aussi montré nos désaccords lorsque des projets non souhaités par nos concitoyens, et engageant lourdement nos finances furent décidés, comme ce fut le cas pour le projet Gauguin au Pouldu. L'exprimer au nom de tous c'est ce qu'on appelle communément la démocratie.

Bientôt vous allez choisir une nouvelle équipe municipale. Il vous appartient, par votre vote, de déterminer l'avenir de votre commune, dans votre intérêt et celui des générations à venir. Venez nombreux exprimer votre suffrage pour la démocratie en mars prochain.

Les élus passent, Clohars restera.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et recevez tous nos meilleurs vœux pour 2026.

Prenez bien soin de vous.

AGENDA



MON PÈRE AVAIT 3 VACHES

Spectacle

Dimanche 18 janvier

Salle des fêtes



VŒUX À LA POPULATION

Samedi 31 janvier, 11h

Salle des fêtes



TOUTES LES CHOSES GÉNIALES

Spectacle

Dimanche 8 février

Salle des fêtes



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 février

Salle du conseil municipal,

Mairie

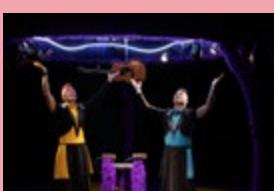


DIMITRI BOEKHOORN

Concert

Dimanche 8 mars

Salle des fêtes



SOLEIL PLANÈTE

Spectacle jeune public

Samedi 14 mars

Salle des fêtes



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Complexe sportif

Dimanches 15 et 22 mars



FESTIVAL LUDOCÉAN

Les 17, 18 et 19 avril

Bourg de Clohars-Carnoët

HORAIRES DES SERVICES CULTURELS

GAUGUIN

L'ATELIER DU POULDU

10 rue des Grands Sables / 02 98 39 98 51

Horaires

Du mercredi au samedi : 10h30 à 18h

Ouverture pendant les fêtes : du 20 au 23 décembre et les 26 et 27 décembre, de 10h30 à 18h.

Fermé en janvier

LA LUDO

1, place de la Liberté d'Expression

02 98 09 79 78

Horaires

Mercredi et samedi : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi : 15h-18h / Vendredi : 17h-19h

MÉDIATHÈQUE ROBERT BADINTER

25 rue Lannevain / 02 98 96 22 53

Horaires d'été

Mardi : 14h-18h / Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 14h-19h / Samedi : 10h - 12h / 14h - 18h

ÉTAT CIVIL

Naissances

Emma GUYOMAR COZ, Thelma BEYOU, Léon KARABOURNALIS, Capucine LE BLOA, Elio PARANT, Gabriel AUBERTIN, Léonie RAMOND ZAUTER, Viggo GRENET MONCHY

Décès

Michelle LAMOUR veuve JÉGOUIC, Marie-Pierre LE NAOUR épouse TOLLEC, Roger DUPUY, Luc GUENNOU, Jean PENQUERC'H, David MENIT, Nicole DESPRES épouse PRÉVOST, Jean LE MEUR, Jean-Jacques FAURE, Joseph LE MAOUT, Christiane LIJEOUR épouse ROYANT, Benjamin SICHET, Pascale VERMEULEN épouse BAUDUIN, Armelle LARHER, Michèle WITTÉ, Paul COHEN, Guy COQUEBERT de NEUVILLE, Gérard PANN, Pierre LE BEUX, Robert PARIS, Ferdinand MOTTA, Alfred LE HELLAYE, Laurent QUESNEL, Madeleine LECUREUIL veuve KERVRAN, Claude BRICKA, Irène GOUYEC veuve LE BOURHIS, René LE FLOC'H, Gérard ULLIAC, Jeanne SOUFFEZ veuve LE GUENOU

Mariages

Adrien COTONNEC et Emilie RENAULT, Mikaël BIANCHI et Manon LE BOLC'H, Samuel MABIT et Marina TOULLIOU, Céric PANCHAUD et Emilie AGULLO, Arnaud MALERNE et Laetitia FRATUS, Mathieu BERNIARD et Maud ROCHER, Théo LE CORRE et Juliette QUÉNIART, Johan CAGNEC MANSO et Laura FLEURY, Pierre BOUTET et Bernadette ROUSSELIN

Un Noël au Poulu

du 19 au 23 décembre 2025

Patinoire
 **synthétique** 

Jeux géants
Soirée jeux
Bain de la Mor
Marché des artisans
Sauna mobile
Animations...

Programme : www.clohars-carnoet.fr



Gauguin
l'atelier
du Poulu